

# Collectif « Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat »

## Fiche argumentaire Forêt et Biodiversité

Site : <https://www.toucheapasamaforet.eu/>

Contact : [stop.biocarburants.lacq@gmail.com](mailto:stop.biocarburants.lacq@gmail.com)

### 1- L'équilibre entre accroissement et prélèvement forestier

Le collectif TPMF-PLC est déjà intervenu sur les sujets cruciaux du carbone et de la forêt à plusieurs reprises, appuyé par maintes explications argumentées :

Pour au moins les quatre premières années de fonctionnement de son complexe d'usines de production d'e-biocarburants de seconde génération « E-CHO », Elyse Energy évoque l'usage de biomasse forestière « au sens de la directive RED II, comprenant les bois issus de forêts gérées durablement ». Or, la forêt du Sud-Ouest de la France n'est pas en mesure de fournir la ressource nécessaire. L'accroissement moyen des forêts tempérées se situe autour de 2 %, mais les coupes forestières prévues nécessiteraient une production moyenne de 60 t/ha/an, soit un prélèvement d'au moins 4% de masse ligneuse. On ne peut prétendre, comme le fait Elyse Energy, exploiter une ressource « durable », tout en multipliant par deux la récolte par rapport au potentiel naturel.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, les forêts communales et privées confondues, situées du Pays basque au Haut-Béarn, couvrent 238 000 hectares du département[i]. Elyse Energie utilise le terme « durable » pour qualifier sa gestion de la biomasse forestière. Ce concept, défini par l'Union européenne lors d'une conférence tenue à Helsinki en 1993 implique une gestion de la forêt qui il s'agit « d'une manière et d'une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération ». Concrètement, cela signifie qu'on ne prélève que le « croît » ou la croissance supplémentaire de la forêt pour éviter qu'elle diminue en volume d'une année sur l'autre.

En retenant que la forêt française produit un volume d'accroissement moyen de 4 m<sup>3</sup>/an/ha, soit en moyenne une masse de 3,2 t/ha, Elyse Energy peut se permettre d'affirmer que son complexe industriel ne consommerait que ce « croît » et que le capital forestier serait donc conservé. Mais selon le Syndicat ONF (SNUPFEN) ce chiffre, en masse, de 3,2 t/ha d'accroissement de la forêt est largement surévalué. En montagne, par exemple, elle se situe plutôt, en volume, aux environs de 2 m<sup>3</sup>/an/ha.

### 2- Le cas de la Forêt des Pyrénées-Atlantiques

Sachant que le projet E-CHO emploiera de la biomasse forestière durant les quatre premières années (et probablement également par la suite), la surface exploitée annuellement serait dans ce cas de 150 000 ha. « La totalité des forêts des Pyrénées-Atlantiques subviendraient donc à fournir ce besoin soi-disant 'durable' seulement pour une durée d'un an et demi ! » « Qu'advierait-il des différentes petites industries du bois existantes sur le 64 avec ce gigantesque besoin de bois » s'indigne Jean-Claude Dutter, Président de l'ACCOB.

On peut prendre le calcul d'une autre façon, en suivant la pratique de la Coopérative forestière **Alliance Forêt Bois** qui appuie le projet E-CHO en réalisant des **coupes rases**. Un des administrateurs de cette société l'a confirmé lors des réunions publiques de la concertation préalable sur le projet E-CHO.

Sachant qu'un hectare de forêt produit en moyenne 144 t de bois, on a en équivalent coupes rases sur un an :

$$500\ 000\ t \div 144 = 3472\ \text{ha rases par an. (Pour comparaison, plus de 8\ 000\ terrains de football)}$$

En suivant ce modèle, la plus grande forêt de futaie feuillue d'Europe, **la forêt d'Iraty d'une superficie de 5584 ha** disparaîtrait en moins de deux ans.

Ceci, pour produire précisément 1 % de e-biokérosène du besoin national.

Qu'en sera-t-il si le gouvernement souhaitait prochainement passer à 2 %, à 10 %. Nous vous laissons faire les calculs.

Nous rappelons que ces calculs sont faits à l'instant « t » sans prendre en considération les autres facteurs et notamment le réchauffement climatique.

- Résultats de l'Inventaire Forestier National 2022, nous retenons simplement deux éléments importants :
- une augmentation de 54 % de la mortalité des arbres en une décennie[ii],
  - « *En France métropolitaine, la mortalité annuelle s'élève en moyenne à 11,4 millions de mètres cubes* »,
  - et aussi : « *la mortalité naturelle des arbres (0,7 m<sup>3</sup>/ha/an)* ».

Est-ce que les porteurs de projet tiennent compte de ces facteurs qui seront malheureusement accentués au fil des années ?

## **2- La biodiversité atteinte par ce modèle forestier intensif**

Les forêts françaises, surexploitées, ont été très fragilisées durant le XXe siècle, l'exploitation commerciale du bois ayant entraîné une artificialisation des massifs forestiers, appauvrissant la biodiversité de ses espèces. Aujourd'hui l'Office National des Forêts veille à leur gestion durable et tente d'assurer leur résistance face aux changements et menaces[iii].

Tout un chacun sait aujourd'hui que la forêt et l'eau sont intimement liées.

Exploiter les arbres au-delà d'un seuil raisonnable c'est continuer à dégrader le climat mais aussi la biodiversité.

Le constat est fait que nous avons perdu une grande quantité de faune et de flore, je ne citerai pas de chiffres, plus besoin vu la médiatisation réalisée à ce sujet.

Une grande majorité de la faune est inféodée à la forêt et reste stable, au contraire des milieux agricoles où elle décline fortement.

### **Il ne faut donc pas transposer le modèle agricole à nos forêts !**

Il n'y a pas que les arbres, mais aussi : « Ne pas couper tous les arbustes, le sous-bois » car ils ont aussi un rôle positif en rafraîchissant l'eau, en augmentant la diversité des milieux de vie et donc les potentialités d'accueil. Laisser une partie des rémanents en tas à proximité de mares ou des cours d'eau pour servir de refuge aux petits mammifères et aux amphibiens.

Il en est de même pour les haies que souhaitent employer les porteurs de projets. Les haies sont des milieux qui abritent un riche vivant et qui forment une trame de continuité écologique vitale pour la biodiversité, mais aussi bénéfique à l'agriculture et à l'élevage.

Le Collectif TPMF-PLC consent qu'il est nécessaire pour l'homme d'exploiter la forêt, mais en « **bon père de famille** ».

### **Le projet E-CHO serait un cataclysme, on ne peut l'accepter en l'état !**

ACCOB pour TPMF 22/01/2024

[i] Source : CNPF

[ii] Source : IGN.fr

[iii] Source : [www.kloranebotanical.foundation](http://www.kloranebotanical.foundation)